

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DES IMPOTS DE WILAYA

DE \_\_\_\_\_

INSPECTION DES IMPOTS

DE \_\_\_\_\_

CODE INSPECTION \_\_\_\_\_

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) :

Grid for NIF number

N° d'Article :

Grid for Article number

PROCES VERBAL DE CONSTAT

DE \_\_\_\_\_ (1)

Articles 152, 224 - 3 et 304 du CIDTA.
Articles 59 et 73 de la loi de finances pour 2002.

L'an \_\_\_\_\_ (2)

et le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ (2)
nous soussignés (3) \_\_\_\_\_

dûment assermentés et porteurs de nos commissions, nous nous sommes présentés chez (4) \_\_\_\_\_

Représenté (5) \_\_\_\_\_

A l'effet de procéder au constat susvisé.

Nous avons relevé ce qui suit \_\_\_\_\_

A l'issue de notre intervention, nous avons clôturé le présent procès verbal le jour et mois indiqués ci-dessus et
avons invité M \_\_\_\_\_ à signer avec nous, lequel a accepté - refusé - (6)

et a déclaré ce qui suit \_\_\_\_\_

A la demande de l'intéressé, nous lui avons remis copie du présent procès verbal contre accusé de réception.

Signature des agents,

Signature de l'intéressé.

(1) L'objet du constat matériel.
(2) L'année le jour le mois et l'heure en toutes lettres.
(3) Nom, prénom et grade de l'agent.
(4) Nom, prénom ou raison sociale et adresse du contribuable.
(5) Nom, prénom et qualité du représentant.
(6) Barrer la mention inutile.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

وزارة المالية

المديرية العامة للضرائب

Le

**Procès Verbal de Constat  
Matériel des Eléments Physiques d'Exploitation  
(Art. 20/4 CPF)**

Nous soussigné (s) \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Heures \_\_\_\_\_ minutes  
 Nous nous sommes rendus en date du \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 dans les locaux professionnels de \_\_\_\_\_ sise au  
 représentée par monsieur \_\_\_\_\_

en sa qualité de \_\_\_\_\_

Suite à la remise, contre accusé de réception, de l'avis de vérification N° \_\_\_\_\_  
 du \_\_\_\_\_ nous l'avons informé que nous allons procéder à la constatation matérielle des  
 éléments physiques de l'exploitation y annexés.

L'intéressé (e) a assisté (e) à ce contrôle inopiné : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

Nom/ Prénom du gérant ou de son  
 représentant légal (1)

Nom/ Prénom et Grade  
 des vérificateurs

(1) Mention doit être portée sur le PV en cas de refus de signature.



EXEMPLE PROCES VERBAL DE CONSTATATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Services du Chef du Gouvernement

Direction Générale de la

Fonction Publique

N° :

PROCES VERBAL D'INSTALLATION

Le soussigné, Directeur Général de la Fonction Publique, certifie avoir installé :

En date du: 05 Octobre 1996

Monsieur: BENATMANE DAHMANE

En qualité: d'Administrateur - Chef de Bureau

Après: des services de la direction générale de la  
fonction publique.

Signature de l'intéressé

Signature du Directeur

Général de la Fonction Publique

Cachet

Fait à Alger, le .....

EXEMPLE PROCES VERBAL DE REUNION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Poste et des Technologies

de l'Information et de la Communication

N° :

PROCES VERBAL DE REUNION

Le 20 Décembre 2014 à 10h, une réunion s'est tenue au siège du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

- **Ordre du jour:** Evaluation du bilan d'activité du secteur de la poste et des technologies de l'information et de la communication au titre de l'année 2014.

- **Étaient présents:** Madame et Messieurs :

- DJAMEL KHALLIL, Ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication (Président),

- LOUISA HAMANI, Directrice générale de la poste (membre),

- MAAMAR SAADOUNI, Directeur général des technologies de l'information et de la communication (membre),

- SIDALI BENNAISA, Directeur de la valorisation des ressources humaines et de la formation (membre),

- RACHID DJEBAR, Sous-Directeur des personnels (rapporteur),

Était absent: MOHAMED MEZIANI, Sous-directeur des moyens.

Après l'allocution de bienvenue, le Ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication a rappelé l'ordre du jour, tout en invitant ses collaborateurs à axer leurs interventions sur les actions importantes qui ont été réalisées, ainsi que sur les contraintes éventuellement rencontrées lors de la concrétisation des différents projets.

**A Pentame des interventions** le Directeur général de la poste a affirmé que le réseau postal a - dans le cadre de développement des services financiers de la poste - poursuivi sa densification par l'ouverture de 30 nouveaux points de contacts postaux dans les grandes agglomérations, ainsi que par la mise en service de 600 distributeurs automatiques de billets et la distribution de 6.000000 de cartes à puces aux détenteurs de comptes CCP.

L'intervenant a, dans le même contexte, porté à la connaissance des participants, que l'opération de confection de chèques de 25 for- mulas a été reprise après un arrêt d'une année du à des problèmes techniques.

**Quant au Directeur général des technologies de l'information et de la communication**, celui-ci a précisé qu'au 15 Décembre 2014, les capacités de l'infrastructure nationale en matière de téléphonie fixe étaient de 4.500000 équipements d'abonnés et que les équipements de réseau étaient exploités à 70%.

**Il a par ailleurs** souligné, que le marché de l'internet est en croissance constante, enregistrant une augmentation de 10% du nombre d'internautes par rapport à l'année 2013, estimé aujourd'hui à 4.000000 internautes, avec une densité de 12 internautes pour 100 habitants.

**S'agissant du domaine relatif** aux ressources humaines et de la formation, le responsable de cette structure a indiqué que 50 ingénieurs en informatiques ont été recrutés à l'effet de répondre aux besoins de secteur au niveau national.

Toutefois, le Directeur de la valorisation des ressources humaines et de la formation a fait état de l'enregistrement d'un déficit en personnel encadrant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, d'où la nécessité de procéder au recrutement d'au moins 20 ingénieurs spécialisés en la matière.

**Intervenant à l'issue de ces exposés**, le Ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, a donné son accord pour le recrutement de 20 ingénieurs spécialisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Le Ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, a par ailleurs exhorté les participants à la réunion à consacrer une attention particulière aux ressources humaines, notamment à travers le déploiement de l'ensemble des moyens nécessaires au renforcement des capacités de formation des instituts du secteur, ainsi qu'à la mise à niveau des programmes pédagogiques pour répondre aux exigences des technologies de nouvelle génération.

Le Ministre a en outre, instruit le Directeur général des technologies de l'information et de la communication à l'effet de veiller à l'accélération de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les différents secteurs, notamment ceux de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

**La séance est levée à 14h.**